

## LA VILLE PRÉROMAINE EN GAULE MÉDITERRANÉENNE

DOMINIQUE GARCIA

Université de Provence (Aix-Marseille I)

### 1. Introduction

La «civilisation des oppida» du Midi de la France a, depuis les années 1950, fait l'objet de nombreuses recherches tendant à mettre en évidence son originalité au sein du phénomène urbain ou «proto-urbain» qui caractérise le premier âge du Fer en Méditerranée occidentale: les travaux sur les faciès culturels, l'économie et l'environnement des sites viennent compléter les études monographiques dans lesquelles trouvent places des analyses stratigraphiques et architecturales détaillées. Plus que sur l'architecture ou l'urbanisme —plus ou moins abouti— des agglomérations du premier âge du Fer, nous souhaiterions nous interroger sur le processus d'urbanisation, phénomène aux implications sociales et économiques importantes qui, dans le courant du VI<sup>e</sup> av. J.-C., va marquer de façon significative les modes de vie des communautés préromaines de Gaule méditerranéenne.

### 2. Les sociétés pré-urbaines de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer

Dans le Midi de la France, le Bronze final III semble correspondre à une relative unité de civilisation. On parle même d'une communauté culturelle homogène des Alpes aux Pyrénées (Py 1993, 48-82) à laquelle répondrait une apparente diversité des formes d'habitats: établissements isolés, villages de hauteur ou de plaine, grottes. Le manque de fouille, notamment en extension, ne permet cependant pas de proposer un tableau définitif de l'habitat à la fin de l'âge du Bronze et à la transition Bronze/Fer. Cependant, la documentation existante laisse à penser que l'on trouve encore dans ces régions des populations à la sédentarité non achevée. Les techniques de construction en matériaux périssables, privilégiant la pratique du torchis sur poteaux porteurs, l'absence de fortification en pierre, le nombre limité de structures de stockage sont des arguments —parmi d'autres— qui tendent à prouver que les activités vivrières étaient peu compatibles —dans la majorité des cas— à un habitat sédentaire et au développement de l'urbanisation. J. Grimal (1979), à partir de l'exemple du site des Jonquières à Portiragnes, plaide pour «des occupations plus ou moins espacées dans le temps» liées à l'exercice de l'élevage et de la pêche. En Languedoc oriental, M. Py (1990, 29-30)

associe ces modes de vie semi-sédentaires à la pratique de la transhumance inversée alors qu'en Provence occidentale, la mobilité territoriale serait également liée au rythme de l'épuisement des sols (Arcelin 1992, 308-309). Le constat est également proche pour le Languedoc central (Garcia 1993a, 138-140) et pour d'autres micro-régions méridionales mais l'on manque encore de documents précis et de fouilles récentes pour préciser l'organisation socio-économique de ces populations.

### 3. L'essor urbain du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Le phénomène d'urbanisation majeur —«la civilisation des oppida»— débute réellement au VI<sup>e</sup> s. Un rapide état de la documentation d'Ouest en Est permet de mieux cerner son cadre chronologique. En Roussillon, le site de Ruscino à Perpignan, ne semble pas connaître une occupation antérieure à la fin du VII<sup>e</sup> s. ou au début du VI<sup>e</sup> s., même si quelques tessons de céramique non tournée peuvent évoquer des formes du Bronze final. Les éléments les mieux datables sont de rares fragments de bucchero nero et d'amphores étrusques et un fragment d'œnochoé italo-corinthienne. Cette Phase I est reconnue sur la partie la plus haute de la colline de Ruscino (claustres 1951; Marichal 1995); elle est décrite comme «un habitat se déplaçant régulièrement sur le site» (Marichal 1995, 171). Aucune structure en dur, aucune trace de fortification n'est alors reconnue. C'est également dans le courant du VI<sup>e</sup> s. que serait créé le site d'Illeberis à Elne (claustres *et al.* 1952)

La bourgade primitive de Pech-Maho à Sigean, constituée de maisons de plan rectangulaire, est fondée vers le début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Solier 1994, p. 199-201). Le Moulin, plate-forme rocheuse qui émerge d'une quinzaine de mètres au-dessus de la rive occidentale de l'Etang de Bages à Peyriac-de-Mer, sera habité dès la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. (Solier 1994, p. 184-186). A Carcassonne, si le plateau de Carsac est déserté dans les décennies qui précèdent le milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. l'éperon de la Cité est occupé à partir de la seconde moitié de ce même siècle (Rancoule 1994, 137). Dans le Minervois, la construction de l'enceinte de l'oppidum du Cros, à Caunes, qui entoure plus de 5 hectares serait à situer à l'extrême fin du VII<sup>e</sup> s. ou au début du VI<sup>e</sup> s. (Gasco 1994).

A proximité de Narbonne, le site de Montlaurès

reçoit des maisons en torchis dans la zone basse qui entoure la colline dans le courant du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. avant même, semble-t-il, que celle-ci fut aménagée (de Chazelle 1994, 178-180). A Mailhac, le Cayla est réoccupé à partir du deuxième quart du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. après un abandon de plus d'un siècle (Taffanel 1994, 172). L'oppidum de la Moulinasse, à Salles d'Aude, situé en bordure Nord du Massif de la Clape, domine la basse plaine alluviale de l'Aude, il a livré en surface un matériel «allant du Bronze final au début de la période romaine» (Passelac 1995, 174). Un fossé qui entoure une surface d'environ 8000 m<sup>2</sup> «pourrait dater du Bronze final ou du premier Âge du Fer» (Passelac 1995, 174). Mais l'habitat de la Moulinasse connaît l'existence de maisons en dur aménagées dans le dernier tiers du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.: «une structure d'habitat serrée, mais dépourvue de murs mitoyens, sorte d'étape intermédiaire entre l'habitat à structure lâche et celui où les maisons se groupent en îlots» (Passelac 1995, 191). L'oppidum d'Ensérune à Nissan semble occupé dès le deuxième quart du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Dubosse 1998, 28). Plus à l'ouest dans la vallée du Libron, le site de Montfau à Magalas est également fondé au VI<sup>e</sup> s. (dans la seconde moitié?). Les premières agglomérations sédentaires de la moyenne vallée de l'Hérault et du Lodévois sont créées peu avant 500 av. J.-C. (Garcia 1993) c'est-à-dire peu après celles de la basse vallée comme Agde, Bessan, Florensac ou Saint-Siméon à Pézenas (Nickels 1982, Nickels 1987, Nickels 1989, Garcia 1995)

A Lattes, pour la première occupation de Saint-Sauveur, on avance «une date vers 525 (ou peu avant?) et, pour la première phase d'occupation de la ville —en tant que telle—, la période 525-475 av. n. è.» (Py 1995, 263). De nombreux sites du Languedoc oriental sont occupés à partir du dernier tiers du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Py 1990). On notera également la création vers -525 du comptoir d'Espeyran au bord du petit Rhône, à l'extrémité orientale de la chaîne des étangs languedociens (Barruol, Py 1978). A la tête du delta du Rhône, dans les années 540-530 av. J.-C., on observe un brusque développement de l'habitat d'Arles (Theline), qui cependant, existait sous une forme plus réduite depuis le début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Arcelin 1989; Arcelin 1995).

En Provence occidentale la synthèse réalisée en 1992 par P. Arcelin montre que la genèse de l'habitat provençal n'est pas si différente que celle connue à l'ouest du Rhône. Perchement et amplification des aires bâties sont deux caractères remarquables du Bronze final dont un site comme le Baou-Roux à Bouc-Bel-Air (Boissinot 1993) constitue une remarquable illustration. En bordure de l'étang de Berre, on note une certaine hiérarchie de l'habitat: fermes, petites agglomérations et surtout création d'une vaste agglomération, perchée et fortifiée sur le plateau de Saint-Blaise. Il semble qu'il faille aujourd'hui dater le début de l'occupation de ce site —comme celui de

Tamaris à Martigues (Duval 1998)— du début du VI<sup>e</sup> s. plutôt que de la fin du VII<sup>e</sup> s. Dans le proche voisinage de Marseille grecque, l'oppidum du Baou de Saint-Marcel semble créé autour de 575 av. J.-C. (Guichard, Rayssiguier 1993). En Provence occidentale, «de nouveaux caractères apparaissent avec une fréquence croissante dans la région marseillaise, et seulement là dans le Midi gaulois. Les éléments architecturaux développés par les populations visent à l'organisation optimale des habitats et à leur pérennisation» (Arcelin 1992, p. 313-315): enceinte, habitations de plan quadrangulaire, constructions sur murs porteurs, utilisation de l'adobe... Plus à l'Est, dans le Var, le perchement de l'habitat se généralise aux VI-V<sup>e</sup> s. av. J.-C. même si une occupation du VII<sup>e</sup> s. est connue sur le site de Baudouvin-la-Bigoye (Bérato *et al.* 1995). Enfin, dans les Alpes du Sud, aucun site sédentaire ne semble antérieur à 525 av. J.-C. (Garcia 1997). En résumé, il convient de noter qu'aucun site ne connaît un aménagement conséquent (enceinte, quartier d'habitations...) et durable lors du VII<sup>e</sup> s. Les premiers habitats sédentaires sont fondés dans le premier quart du VI<sup>e</sup> s., le phénomène ne se généralisant qu'à partir du milieu de ce siècle et surtout dans son dernier tiers. Si les fondations des cités réputées les plus anciennes sont proches de Massalia (Saint-Blaise, Tamaris...) ou à l'embouchure de fleuves côtiers (Montlaurès, Béziers, Bessan, Lattes, Arles...), on note également la réoccupation de certains centres proto-urbains du Bronze final (Mailhac, les Baoux-Roux...).

#### 4. Topographie et formes architecturales des sites méridionaux

##### 4.1. Localisation des agglomérations

Les sites naturels sur lesquels vont se développer les habitats du premier âge du Fer peuvent être classés en deux grands ensembles. Le premier est formé par les basses vallées fluviales, à l'embouchure des fleuves côtiers ou légèrement à l'intérieur des terres en tête du delta ou encore en bordure d'espaces lagunaires; c'est notamment la localisation de la plupart des grands centres urbains préromains. Le second groupe est constitué par les sommets de collines, bordures de plateaux ou flancs de piémonts dominant directement les vallées ou les plaines. Il s'agit de sites de hauteur par excellence qui forment la majorité des oppida reconnus à ce jour, généralement des agglomérations secondaires. Certains sites ne peuvent entrer pleinement dans ces deux catégories, leurs implantations semblant liées à des considérations particulières: présence d'un sanctuaire, carrefour de voie, exploitation minière...

Longtemps sous-estimés, a priori, pour leur aptitude au développement d'une économie agro-pastorale,

les espaces deltaïques ou des basses vallées comme les terroirs de Montlaurès, Béziers, Ensérune, Agde, Lattes, Arles et autres grandes agglomérations préromaines apparaissent au regard des analyses paléo-environnementales comme des lieux propices. La plaine deltaïque de Lattes, par exemple, est composée de deux milieux naturels intimement imbriqués: l'un aquatique (la mer, les étangs, le Lez), l'autre terrestre. Ce dernier a de tout temps constitué un espace favorable à l'élevage et l'agriculture; c'est un terroir riche aux ressources complémentaires (Py 1992 dir.; Blanchemanche, Chabal 1995). Ce type d'environnement varié est une constante dans l'habitat des communautés agro-pastorales méditerranéennes pour qui la recherche de l'autosubsistance est un élément essentiel. Ce facteur est peut-être encore plus présent dans l'habitat protohistorique languedocien et davantage encore, sans doute, sur ces sites qui marquent la phase de sédentarisation du premier âge du Fer. Il y a fort à parier que les modes de vie n'ont pu être brutalement modifiés et que les terroirs investis pour une installation durable sont ceux qui pouvaient allier tous les avantages espérés par ces populations à l'économie en mutation: espaces favorables à l'élevage, la cueillette et l'agriculture, la pêche, la présence de l'eau et de matériaux de construction... Les caractéristiques naturelles de leur proche-environnement —de l'humland de ces sites— étaient telles qu'elles pouvaient «accompagner» les communautés dans cette mutation et favoriser l'épanouissement du noyau humain.

Dans l'arrière-pays, en bordure des vallées ou dans les piémonts méridionaux du Massif Central, l'implantation générale des sites revêt un caractère très classique d'agglomérations villageoises pratiquant une agriculture de type «jachère et culture attelée légère» (Mazoyer, Roudart 1997, 217-258 et fig. 6-1): terroirs placés en gradins de la bordure du fleuve jusqu'aux plateaux ou aux avant-monts (Garcia, à paraître). Dans la vallée de l'Hérault (Garcia 1993, 164-172), les types de terrains englobés dans les territoires de la plupart des agglomérations de hauteur sont variés et complémentaires. On retrouve, généralement, des portions de plaine alluviale ou de fonds de vallées probablement vouées aux pratiques cynégétiques et à l'élevage des bovins, des terrasses moyennes, favorables à l'agriculture, et des plateaux au sols légers propices à la céréaliculture et à l'élevage ovin, bordés de zones plus accidentées et probablement boisées, exploitées pour la cueillette et le pacage des suidés.

La présence d'une voie de communication apparaît comme un élément fort de la structuration du réseau d'habitats. Le rôle des vallées comme voie de communication était bien vue par les auteurs anciens, du périple des Argaunotes à Strabon (Lévêque 1992, 384-385). Que ce soit la proximité du littoral, la présence d'une voie navigable ou d'une vallée, la circulation de

biens et des marchandises semble obligatoire au bon développement des sites. Si l'on peut évoquer des nécessités internes, comme la probable pratique de la transhumance, les liens avec les commerçants méditerranéens paraissent un atout économique tant pour l'approvisionnement des produits manufacturés —en priorité le vin— qu'en diffusion des produits locaux —céréales en particulier—. Ce sont ces voies, essentiellement naturelles, qui forment l'articulation du réseau d'habitats. L'axe principal est-ouest, sensiblement parallèle à la ligne de côte, n'est autre que l'antique Via Heraclea (Salomon 1996) qui est un itinéraire à grande distance voué au commerce de produits spécifiques, entre les péninsules ibérique et italique. Il devait desservir les colonies grecques (Massalia, Emporion) mais également les grands centres indigènes littoraux. Les axes secondaires ont généralement des directions nord-sud. Ils remontent le long des vallées des fleuves côtiers comme l'Aude, l'Orb, l'Hérault et le Lez pour le Languedoc et permettaient la circulation des produits manufacturés vers l'arrière-pays et des produits bruts (céréales, métaux...) vers le littoral. Enfin, il devait exister un réseau anastomosé, de vallée à vallée, entre les différents centres de peuplement. Entre Provence et Languedoc, la vallée du Rhône formait un second axe principal, lui-même rejoint par les chemins bordant le cours des principaux affluents du fleuve.

#### 4.2. Les éléments constitutifs des agglomérations: enceintes, quartiers...

Le tracé de l'enceinte constitue un élément fondateur de l'agglomération extrêmement symbolique, voire sacré. Il délimite l'espace occupé, il est le reflet d'une certaine autonomie politique et il est la démonstration que le groupe est capable de fournir un travail collectif important. Actuellement, on ne connaît pas d'agglomération ouverte de la fin du premier âge du Fer. Les constructions les plus anciennes datent du dernier tiers du VI e s. av. J.-C., certaines pouvant être rattachées au milieu du VI e s. (Lopez 1996, 74). D'un point de vue typologique, il y a peu d'éléments nouveaux à apporter à la publication de synthèse parue en 1988 (Dedet, Py éd. 1988) si ce n'est la présence d'enceintes mettant en œuvre des éléments en bois dans le sud du Massif-Central (Gruat, Marty et Pujol 1997) et dans les basses-Alpes (oppidum du Bas-Défends, fin VI e s., inédit) ainsi que la présence d'enceintes formées ou doublées d'un fossé comme à Montlaurès (de Chazelles 1994, 178-181) ou à Nîmes. Sur ce dernier site, le fossé était probablement alimenté en eau par la source du Jardin de la Fontaine (Fiches 1996, 110). A propos de ces remparts, on a très tôt remarqué qu'ils enserraient souvent un espace plus grand que l'espace construit. Il est vrai que la construction utilise souvent au mieux les

défenses naturelles et qu'elle englobe un élément du paysage (delta, portion de plateau ou sommet de colline) mais il y avait certainement une volonté délibérée d'insérer un espace plus large. Tant dans le monde classique que dans les «sociétés barbares» (Büchsenschütz 1990), l'enceinte —image de l'espace urbain— est là pour attirer les populations plus que pour les contenir. Ce caractère «cristallisateur» de l'enceinte, comme celui du sanctuaire sur lequel nous reviendrons, peut permettre de justifier la surface primitive des villes nouvellement fondées et leur remarquable essor démographique. A titre d'illustration, on évoquera les cas de Lattes, Arles ou Nîmes qui, dès le début de leur occupation, atteignent une surface de plus 10 ha qui pourra tripler en quelques générations. Dans ces cas extrêmes mais aussi pour bien d'autres agglomérations, on ne peut évoquer une évolution démographique normale.

Outre les zones de pacage ou à vocation agricole, l'enceinte exclut le plus souvent des zones d'ensilage, voire des points d'eau qui pourraient paraître indispensables. L'espace enceint est en effet essentiellement dédié aux maisons même si la trame des habitations est plus ou moins diffuse. L'urbanisme ou proto-urbanisme du premier âge du Fer reste encore un dossier à alimenter, notamment par des fouilles en extension. Il ne semble cependant pas que l'on puisse analyser la situation de façon linéaire, une évolution douce d'un urbanisme en ordre lâche vers un urbanisme dense. Les solutions connues montrent au contraire l'adoption, au cas par cas, d'un mode d'aménagement de l'espace urbain en relation avec la pression démographique et le développement économique. Dans les cas des agglomérations les moins peuplées, les maisons sont construites de façon privilégiée contre le rempart puis, au gré de la topographie, dans l'aire enceinte. Pour les sites plus importants, des îlots allongés formés de l'aboutement de plusieurs maisons sont construits, souvent dans le sens perpendiculaire à la pente: îlots simples, dont la largeur des pièces équivaut à leur largeur maximale, ou îlots doubles formés de deux alignements de pièces séparés par un mur axial. Dans ces cas, les espaces de circulations ne sont généralement pas aménagés et probablement pas tracés. Il n'en va pas de même pour des sites connaissant une densité d'occupation plus forte qui ont probablement connu un tracé régulateur plus strict, à l'image de sites importants comme Lattes (Garcia 1996) et Arles (Arcelin 1995) mais également d'agglomérations plus modestes comme l'habitat de Tamaris (Duval 1998).

## 5. Les implications économiques, culturelles et sociales de l'urbanisation

Plus que de critères d'urbanisation —bien difficiles à établir et à reconnaître sur le terrain—, il convient de

parler des conditions nécessaires à l'urbanisation, à la montée en puissance des fonctions urbaines; quatre, au moins, semblent devoir être réunies:

- la possibilité d'un surplus agricole susceptible de nourrir les non-producteurs. D'où la nécessité de la mise en valeur d'un terroir et l'exploitation d'un humland; mais plus l'agglomération sera importante moins elle pourra se contenter de son arrière-pays immédiat, d'où la nécessité d'un tribut de plus longue portée et d'un commerce interrégional à plus vaste échelle.
- la mise en place d'activités commerciales. Le commerce fait partie intégrante de la ville et, pour les plus importantes, il impliquait la présence d'une classe de marchands spécialisés dans la collecte et la redistribution des vivres, avec son corps de spécialistes adonnés au stockage, au transport, à la comptabilité, voire à l'organisation d'un marché.
- la présence d'éléments fédérateurs (culturels, politiques,...) permettant d'attirer et de cristalliser les populations.
- l'émergence d'un pouvoir politique, c'est à dire d'une classe de dirigeants susceptibles d'organiser l'utilisation du surplus par les non-productifs. Ce pouvoir permet également d'imposer une certaine stabilité favorable à la production et à la circulation des vivres.

### 5.1. Agriculture, surplus agricole et commerce méditerranéen

Le critère commun à tout phénomène urbain, celui qui semble même en être à l'origine, est avant tout économique: c'est celui de «non auto-subsistance» (Toynbee 1967). Il se traduit par la façon de se nourrir —et, plus largement, de consommer— des habitants de l'agglomération qui ne repose pas exclusivement sur des activités agro-pastorales locales mais passe par des activités commerciales d'échanges et, par la suite, par l'émergence d'un artisanat (Weber 1921/1958; Morley 1996). Paradoxalement, ce passage d'une «économie rurale» vers une «économie urbaine» connaît une intensification de la production agricole ou, du moins, d'un type de production, pour garantir l'approvisionnement du groupe et/ou fournir les termes de l'échange.

Nous l'avons vu, le système de culture sur abatis-brûlis qui, en France méridionale, était peut-être l'une des bases de l'économie du Bronze final, aurait conduit à une double crise écologique (déforestation, érosion voir péjoration du climat) et de subsistance qui ne fut dépassée que par l'introduction du système de jachère et culture attelée légère. Cette coupure entre la fin du premier âge du Fer (après 550 av. J.-C.) et les

périodes postérieures est très sensible. En premier lieu, elle est visible au niveau des espèces cultivées. Les carpologues ont noté, tant dans le Midi de la France (Marinval, Ruas 1991, 421) que plus largement en Méditerranée nord-occidentale (Buxo 1997, 243 et suivantes), une augmentation sensible du nombre des variétés, notamment de céréales. L'anthracologie, de son côté, met en évidence un réel déboisement à l'âge du Fer (Chabal 1997, 106, 117 *et passim*) alors que cette étape était traditionnellement datée du Néolithique. Au Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), L. Chabal (1997, 117-119) note une exploitation de la chênaie et un agrandissement de l'aire d'activité vers 525/450 avant une phase de déforestation à partir de 450 av. J.-C. Si les traces de mise en culture sont, pour l'heure, rarement mises en évidence, l'implantation des sites, sur laquelle nous reviendrons, témoigne d'une réelle emprise des agglomérations sur leurs terroirs. On assiste également à un développement de l'outillage en fer à partir du Ve s. même si la documentation est moins présente qu'à la fin du deuxième âge du Fer. L'archéologie des moyens de stockage révèle de façon très suggestive une augmentation sensible de la production à partir de la fin du VI e s. av. J.-C. (Garcia 1987, Py 1990, Garcia 1997b). En effet, statistiquement absent du mobilier mis au jour lors de la fouille des habitats languedociens et provençaux antérieurs à 500 av. J.-C., les pithoi —vases réservés essentiellement au stockage des céréales— représenteront, au milieu du Ve s. av. J.-C., de 25 à 35 % du mobilier sur les sites indigènes du Midi. Cette progression des taux de fréquence sera accompagnée d'une augmentation des volumes. A cette même période apparaîtront les premiers greniers. Si la gestion supra-familiale des greniers avec stockage en vrac ou en pithoi n'est pas assurée, elle est indéniable pour les réserves de céréales à long terme que constituent les champs de silos du Languedoc occidental (Aumes, Montfau, Ensérune...) et du Roussillon (Ruscino, Elne...) où le volume de certains individus peu atteindre 350 hl.

Ce phénomène d'augmentation des capacités de stockage en céréales des sites méridionaux —surtout languedociens, semble-t-il— a été mis en relation avec le commerce méditerranéen, en particulier massaliote (Garcia 1987, 60-63; Py 1989, fig. 2; Garcia 1997, 94). En tout état de cause, il suggère —directement ou indirectement— de sensibles modifications des structures des sociétés indigènes: sédentarisation totale, nouvelles pratiques agraires, gestion et contrôle de stocks, prémisses d'une spécialisation du travail. Cet essor de la production agricole et du développement des échanges est une étape fondamentale dans le processus d'urbanisation car il reflète l'existence d'un réseau d'habitat indigène et son introduction dans le réseau commercial méditerranéen: un double rapport ville-campagne et monde indigène-monde grec.

Il est certain que ce «modèle commercial», probablement associé à un «modèle urbain», est plus ou moins imposé aux indigènes par les Grecs mais il ne peut être lui seul interprété comme étant la cause unique —voire essentielle— des bouleversements sociaux observés. Le démarrage des productions massaliotes dans la seconde moitié du VI e s. av. J.-C. (Gantès 1992, 176) associé à l'arrivée probable d'immigrés phocéens à Marseille (Gras 1995) et la mise en place du réseau commercial marseillais (Bats 1992; Morel 1992) vont provoquer une accélération de l'essor urbain indigène: dès le milieu du VI e s. en bordure du littoral, peu après le long des axes fluviaux, seulement au Ve s. av. J.-C. —mais de façon significative— dans l'arrière-pays (Dedet 1995, 304).

La spécialisation du travail est dans toutes les sociétés l'étape qui suit un développement agricole significatif. Elle est indispensable à l'essor urbain, que ce soit pour des productions para-agricoles —l'artisanat du métal et de la céramique en particulier— que pour des activités de service comme l'organisation du commerce. Ce dernier aspect est plus difficile à démontrer d'un point de vue archéologique mais les plombs inscrits —qu'ils soient en grec, mais mentionnant des intermédiaires indigènes dès le Ve s. à Pech-Maho dans l'Aude (Lejeune *et al.* 1988) ou, plus récents et en ibère, dans la région Narbonne-Béziers (Solier, Barbouteau 1988)— sont des pièces à verser à ce dossier.

## 5.2. Du culturel au politique: des sanctuaires antérieurs aux agglomérations

Pour les anthropologues (notamment Sicard 1969), la composante religieuse apparaît comme indispensable dans le processus de sédentarisation et d'urbanisation, car elle est à la base de la fusion communautaire des populations disséminées. De nombreuses observations de communautés historiquement connues et de groupes contemporains de colonisation permettent de modéliser ce phénomène. Pour ces populations à stratification sociale atténuée et aux perspectives communautaires très nettement précisées par le travail en commun, la fixation au sol est affirmée par la présence constante d'un centre de type religieux. L'hypothèse du rôle d'espaces sacrés dans la cristallisation de populations indigènes en Provence et en Languedoc méditerranéen peut être aujourd'hui exposée.

En premier lieu, il convient d'évoquer la présence fréquente de stèles en réemploi dans les remparts d'agglomérations. Les découvertes récentes réalisées à Mailhac (rens. E. Gailledrat), à Ensérune (découvertes anciennes et fouilles C. Dubosse), à Vaison-la-Romaine (Meffre *et al.* 1996-1997), à Puyloubier dans la Montagne Sainte-Victoire (fouilles de l'Université de Tübingen) viennent compléter les catalogues présentés

lors de la table ronde de Lattes de 1992 (Garcia 1992) et démontrent sinon leur caractère systématique, du moins leur relative fréquence.

Ces documents, anépigraphes et souvent aniconiques, sont réalisés dans des roches tendres (grés, calcaires coquilliers,...) dont l'origine n'est que très rarement strictement locale. En général les affleurements naturels dont pourraient avoir été extraits ces monuments sont localisés dans un rayon maximum de 15 à 20 km autour du site de découverte. Les analyses des modes d'extraction et des traitements de surface témoignent de techniques rudimentaires et de l'absence de fabrication de série. Les stèles devaient être directement fichées dans le sol ou placées dans des socles. En quasi-totalité, elles ont été mises au jour dans les sous-bassements des enceintes ou des murs de soutènement primitifs et sont donc contemporaines ou antérieures du plus ancien niveau d'occupation «en dur» reconnu sur le site.

Si plusieurs hypothèses sur l'origine de ces stèles peuvent être évoquées, la fonction votive semble être la plus probable pour la majorité des découvertes. Les monuments auraient été élevés sur un habitat, ou plus probablement sur le site naturel, antérieurement à la création de l'agglomération et marqueraient la présence d'un sanctuaire lié à des divinités topiques.

Dès lors, on peut se demander si les populations protohistoriques, lorsqu'elles ont fondé l'agglomération, ont choisi le site parce qu'il abritait un sanctuaire ou pour d'autres raisons, sans égard à son caractère religieux. Aucune stèle n'ayant été découverte en-dehors d'une agglomération, l'indifférence à la présence d'un sanctuaire paraît peu probable. La cause de leur emploi s'avère également problématique. Leur caractère culturel a pu être oublié et les bâtisseurs de l'enceinte les auraient utilisées comme de simples matériaux, ce qui rend étrange le fait qu'elles n'aient jamais servi de seuil, de linteau ou de bloc de chaînage pour une construction privée. Elles ont aussi pu conserver leur caractère sacré et être rituellement incluses dans le blocage de la muraille qui traçait les limites de la nouvelle agglomération et affirmait la cohésion du groupe social. S'il s'agit, le plus souvent de sites de hauteur, les découvertes réalisées à Lattes ou Glanum, par exemple, ne permettent pas de les associer systématiquement à un culte de sommet mais plus largement à un culte naturaliste. Leur caractère hétérogène —tant d'un point de vue géologique que technique et typologique— pourrait les assimiler à des ex-voto déposés par des individus ou des familles.

Ces stèles ne sont pas les seuls documents qui pourraient témoigner de l'existence de sanctuaires antérieurs aux agglomérations. En effet, même si leurs origines sont mal datées, rappelons également que de nombreux toponymes attestés dans le Midi gaulois sont en fait des théonymes faisant référence à des divi-

nités topiques, éponyme du site: Nîmes, Glanum, Aramon, Lattes peut-être... (Barruol 1988, 11 et note 13; Garcia 1996, 9). De récents travaux défendent l'hypothèse de sanctuaires de sources ou de divinités chthoniennes à l'origine de grandes agglomérations comme Nîmes (Nemausus, «le village de la source sacrée») (Sauvage 1992 et 1996, 146-147; Fiches 1996, 110; Monteil 1997) ou Glanon (Roth Congès 1997). Ce pourrait être également le cas pour Montlaurès à partir de la source des Oeuillals (le secteur de la source vauclusienne pérenne des Oeuillals connaît, à ce jour, l'occupation la plus ancienne du site de Mautlaurès; Chazelles 1994, 178) ou de Béziers autour de celle du «Plateau des Poètes» (Clavel 1970).

Ces sanctuaires, fréquentés par les populations locales disséminées antérieurement au processus d'urbanisation, auraient pu avoir un rôle important de cristallisation des groupes humains qui justifieraient l'ampleur des premières occupations. La fondation de la ville s'insérerait dans un réseau, notamment viaire, déjà existant et l'habitat aurait bénéficié d'une protection en réoccupant ces lieux sacrés. Une telle évolution, encore mal documentée dans le Midi gaulois, est bien attestée par ailleurs, notamment dans le monde grec (Polignac 1984). Chez les Gaulois du Nord, un processus similaire, plus récent, pourrait être à l'origine de la «civilisation des oppida celtiques».

La fondation et le développement des agglomérations méridionales n'a pu se réaliser que dans le cadre de populations aux structures sociales plus hiérarchisées qu'elles ne l'étaient à la fin de l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer. Le regroupement des populations, l'aménagement d'un site d'habitat, la mise en œuvre d'une enceinte, l'exploitation des terroirs, la gestion des échanges sont autant d'éléments parmi d'autres qui n'ont pu se développer que dans le cadre de sociétés structurées. Le réseau urbain des VI-V e s. av. J.-C. reflète également un pouvoir politique et administratif régional. Aux liens de types ethnique et lignager du début de l'âge du Fer pourraient, petit à petit, se substituer une réelle organisation politique: au processus d'urbanisation répondre un processus social. A toutes les périodes, partout dans le monde ce phénomène a été associé à l'essor urbain (Coquery-Vidrovitch 1993, 25-32): l'apparition d'une classe de dirigeants susceptibles d'organiser l'utilisation du surplus par les non-productifs et capables d'imposer une certaine stabilité favorable à la production et à la circulation des vivres.

Les faciès culturels, la nature des échanges voire les pratiques funéraires et les modes architecturaux ont depuis longtemps permis de distinguer des espaces culturels différents: Languedoc occidental et Languedoc oriental, Provence rhodanienne et Provence orientale. Au sein de ces espaces, plusieurs ré-

seaux —notamment économiques et culturels— liés à des régions naturelles (bassins des fleuves côtiers) se surimposent. Le poids économique de cités comme Lattes ou Arles ne peut être nié, comme le rôle politique d'agglomération comme Nîmes. Mais au sein de chaque habitat il semble, pour l'heure, bien difficile de décrire le système politique en vigueur. Les allusions de textes anciens faisant référence à des systèmes de type aristocratique ne peuvent suffire à fournir une solution. Une organisation de type communautaire a souvent été proposée à partir des années 1970 pour justifier l'apparente uniformité des modes d'habitat du deuxième âge du Fer mais l'ethnologie et l'histoire fournissent de nombreux exemples où la culture matérielle ne permet pas de mettre en évidence une hiérarchie sociale pourtant bien établie. A titre de proposition, il paraîtrait logique qu'à partir du système de chefferie, et du réseau de chefs essentiellement préoccupés de subsistance, le développement des échanges ait favorisé d'une part, l'apparition de nouvelles classes —celle de marchands puis d'artisans— et d'autre part renforcé le pouvoir religieux et/ou politique de certains individus. La rôle cristallisateur des sanctuaires, l'accroissement de la production agricole, le dégagement d'un surplus seraient les bases du renforcement d'une société plus hiérarchisée dont les premières manifestations de prestiges (statuaire, bâtiments publics...) apparaissent au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.

## 7. Conclusions

Les résultats des études micro-régionales et des fouilles en extension menées en Provence et en Languedoc, tout comme l'analyse de la documentation ancienne, permettent aujourd'hui de poser les problèmes de façon documentée et de contribuer au large débat actuel sur l'essor urbain en Europe préromaine. Une fois de plus, le Midi de la France apparaît comme une zone intermédiaire où le processus d'urbanisation se développe plus tardivement que dans le monde méditerranéen classique mais antérieurement à son introduction en Europe celtique. Ce phénomène ne semble pas uniquement lié à un développement interne des sociétés préromaines (acquisitions de pratiques agricoles plus performantes). Nul doute qu'il a été provoqué par l'introduction de pratiques économiques gérées par les Grecs de Marseille: la ville est une idée neuve en Méditerranée occidentale, ce que nous appelons oppidum en est sa forme régionale.

C'est certainement la demande commerciale grecque qui a provoqué le développement de la céramiculture et organisé le réseau d'échange auquel va répondre le réseau d'habitat qui se met en place à la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Aux sites de production de l'ar-

rière-pays répondent des centres de redistribution placés près du littoral. Mais à ces simples relations économiques Sud-Nord viennent se surimposer des liens ethniques et religieux qui donnent à certains centres un poids politique évident.

## Références

- ARCELIN, P. (1989). « Les fouilles du jardin d'Hiver ». Dans : *Arles, objectif patrimoine* (Arles), p. 47-48.
- ARCELIN, P. (1992). « Sociétés indigènes et propositions culturelles massaliotes en basse Provence occidentale ». Dans : BATS, M. *et al.* (ed.) (1992), p. 305-336.
- ARCELIN, P. (1994). « Arles protohistorique, centre d'échanges économiques et culturels ». Dans : ARCELIN, P., *et al.* (ed.) (1994), p. 325-338.
- ARCELIN, P. *et al.* (ed.) (1995). *Sur les pas des grecs en Occident: hommage à André Nickels*. Paris : Errance.
- BARRUOL, G. (1988). « Le toponyme Latara/Lattara ». *Lattara 1*, p. 5-13.
- BARRUOL, G., PY, M. (1978). « Recherches récentes sur la ville antique d'Espéran à Saint-Gilles-du-Gard ». *RAN II*, p. 19-100.
- BATS, M. (1992). « Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) ». Dans : BATS, M. *et al.* (ed.) (1992), p. 263-278.
- BATS, M. *et al.* (ed.) (1992). *Marseille grecque et la Gaule. Actes du Colloque international d'histoire et d'archéologie et du Ve Congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990* (Lattes, Aix-en-Provence).
- Bérato, J., BOREANI, M., GEBARA, C., MICHEL, J.-M. (1995). « L'âge du fer dans la dépression permienne, et dans les massifs des Maures et de l'Estérel (Var) ». *DAM 18*, p. 45-78.
- BLANCHEMANCHE, P., CHABAL, L. (1995). « Potentialités forestières et activités humaines de la fin de Préhistoire à la période historique dans le midi de la France: dégradation et socialisation du milieu? ». Dans : *L'Homme et la dégradation de l'environnement* (Juan-les-Pins), p. 200-229.
- BOISSINOT, Ph. (1993). *Archéologie de l'habitat protohistorique. Quelques points méthodologiques (historiographie et épistémologie) examinés à partir de la fouille d'une agglomération de la périphérie massaliète*. Toulouse : École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- BÜCHSENSCHÜTZ, O. (1990). « Urbanisme et oppida ». *Revue archéologique de l'Ouest 3*, p. 191-194.
- BUXO, R. (1997). *Arqueología de las plantas*. Barcelona : Crítica.
- CHABAL, L. (1997). *Forêts et sociétés en Languedoc*. Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'homme.

- CHAZELLES, Cl.-A. de (1994). « Montlaurès ». Dans : GUILAINE, J. *et al.* (ed.) (1994), p. 178-180.
- CLAUSTRES, G. (1951). « Stratigraphie de Ruscino ». *Études Roussillonnaises* 2, p. 133-195.
- CLAUSTRES, G., BASSÈDE, L., GRAU, R. (1952). « Les fouilles d'Illobérus (Elne) ». *Études roussillonnaises* II, p. 153-167.
- CLAVEL, M. (1990). *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*. Paris / Besançon : Centre de Recherche d'Histoire Ancienne.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1993). *Histoire des villes d'Afrique noire: Des Origines à la colonisation*. Paris : Albin Michel.
- DEDET, B. (1995). « Etrusques, Grecs et indigènes dans les Garrigues du Languedoc oriental au premier âge du Fer: Habitats et sépultures ». Dans : ARCELIN, P. *et al.* (ed.), p. 227-307.
- DEDET, B., PY, M. (ed.) (1985). *Les Enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac : Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie.
- DUBOSSE, C. (1998). *Corpus Vasorum Antiquorum. France. Musée National d'Enserune*, n. 37, fascicule 2. Paris : Librairie Ancienne Honoré Champion.
- DUVAL, S. (1998). « L'habitat côtier de Tamaris (B.-du-Rh.): Bilan des recherches et études du mobilier des fouilles de Ch. Lagrand ». *DAM* 21, p. 133-80.
- FICHES, J.-L. (1996). « Situation et évolution de la ville ». Dans : FICHES, J.-L., VEYRAC, A. (ed.) (1996), p. 109-111.
- FICHES, J.-L., VEYRAC, A. (ed.) (1996). *Carte archéologique de la Gaule. 30/1. Nîmes*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- GANTÈS, L.-FR. (1992). « L'apport des fouilles récentes à l'étude quantitative de l'économie massaliète ». Dans : BATS, M. *et al.* (ed.), p. 171-178.
- GARCIA, D. (1987). « Observations sur la production et le commerce des céréales en Languedoc méditerranéen durant l'âge du Fer: les formes de stockage des grains ». *RAN* 20, p. 43-98.
- GARCIA, D. (1992). « Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale ». *DAM* 15.
- GARCIA, D. (1993a). « Entre Ibères et Ligures: Moyenne vallée de l'Hérault et Lodévois protohistoriques ». *RAN* suppl. 26 (Paris).
- GARCIA, D. (1993b). « La place de la vallée de l'Hérault dans l'ibérisation du Languedoc méditerranéen ». *DAM* 16, p. 47-52.
- GARCIA, D. (1995). « Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'âge du Fer ». Dans : ARCELIN, P. *et al.* (ed.) p. 137-68.
- GARCIA, D. (1996). « Dynamique de développement de la ville de Lattara : Implantation, urbanisme et métropologie (VI<sup>e</sup> s. av. n. è. - II<sup>e</sup> s. den. è.) ». *Lattara* 9, p. 7-24.
- GARCIA, D. (1997a). « Le peuplement protohistorique: l'âge du Fer (725-100 av. J.-C.) dans les Alpes de Haute-Provence ». Dans : BÉRARD, G. (ed.). *Les Alpes-de-Haute-Provence: Carte archéologique de la Gaule 04*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 58-60.
- GARCIA, D. (1997b). « Les structures de conservation des céréales en méditerranée nordoccidentale au premier millénaire avant J.-C.: innovations, techniques et rôle économique ». Dans : GARCIA, D., MEEKS, D. (ed.). *Techniques et économie antiques et médiévales: le temps de l'innovation. Actes du colloque d'Aix-en-Provence (21-23 mai 1996)*. Paris : Errance, p. 88-95.
- GARCIA, D. (2000). « Formes d'habitat préromaines en Gaule méridionale: l'apport des piémonts héraultais ». Dans : *Actes du colloque de l'AFEAF à Conques*, p. 193-201.
- GARCIA, D. (2004). *La Celtique méditerranéenne: Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence Ville-Ile siècles av. J.-C.* Paris : Errance.
- GASCO, J. (1994). « Caunes-Minervois, l'enceinte du Cros ». *Bilan scientifique 1993, Montpellier, service régional de l'archéologie Languedoc-Roussillon*, p. 41-42.
- GRAS, M. (1995) « L'arrivée d'immigrés à Marseille au milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. ». Dans : ARCELIN, P. *et al.* (ed.), p. 363-366.
- GRIMAL, J.-P. (1979). « Le gisement protohistorique de Portiragnes ». *Archéologie en Languedoc* 4, p. 27-32.
- GRUAT, PH., MARTY, G., PUJOL, J. (1997). « Le tertre de Blacas ». *Cahier d'Archéologie Aveyronnaise* 11, p. 87-101.
- GUICHARD, CHR., RAYSSIGUIER, G. (1993) « Le Baou de Saint-Marcel à Marseille. Étude stratigraphique du secteur III (VI<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles avant J.-C.) ». *DAM* 16, p. 231-56.
- GUILAINE, J., SACCHI, D., VAQUER, J. (ed.) (1994). *L'Aude des origines*. Carcassonne : Archéologie en Terre d'Aude.
- LEJEUNE, M., POUILLOUX, J., SOLIER, Y. (1998). « Etrusque et ionien archaïque sur un plomb de Pech-Maho (Aude) ». *RAN* 21, p. 19-60.
- LÉVÊQUE, P. (1992). « Les populations indigènes de la Gaule et les Grecs ». Dans : BATS, M. *et al.* (ed.), p. 383-388.
- LOPEZ, J. B. (1996). « L'enceinte de la ville antique de Lattes ». *Lattara* 9, p. 25-82.
- MARICHAL, R. (1995): « Un fragment de céramique italo-corinthienne à Ruscino (Pyrénées Orientales) ». Dans : ARCELIN, P. *et al.* (ed.), p. 169-172.
- MARINVAL, Ph., RUAS, M. P. (1991). « Alimentation végétale et agriculture d'après les semences archéologiques (de 9000 avant J.-C. au XIV<sup>e</sup> siècle) ». Dans : GUILAINE, J. (ed.). *Pour une archéologie agraire*. Paris : Colin, p. 409-439.

- MAZOYER, M., ROUDART, L. (1997). *Histoire des agricultures du monde: Du Néolithique à la crise contemporaine*. Paris : Éditions du Seuil.
- METTRE, J.-Cl., KISCH, Y., CHAMPAGNE, Cl. (1996-1997). « Nouvelles données sur le premier âge du Fer à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) ». *DAM* 19-20, p. 143-64.
- MONTEIL, M. (1997). *Nîmes antique et sa proche campagne*. Lattes : Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental.
- MOREL, J.-P. (1992). « Marseille dans la colonisation phocéenne ». Dans : BATS, M. *et al.* (ed.), p. 15-25.
- MORLEY, N. (1996). *Metropolis and Hinterland: The City of Rome and the Italian Economy 200 B. C. - A.D. 200*. Cambridge : Cambridge University Press.
- NICKELS, A. (1982). « Agde grecque: les recherches récentes ». *La Parola del Passato*, fasc. 204-207, p. 269-280.
- NICKELS, A. (1987). « Le site protohistorique de Mont-Joui à Florensac, Hérault ». *RAN* 20, p. 3-42.
- NICKELS, A. (1989). « La Monédière à Bessan (Hérault). Le bilan des recherches ». *DAM* 12, p. 51-120.
- PASSELAC, M. (1995). « Une maison de l'habitat protohistorique de la Moulinasse, à Salles d'Aude (VI<sup>e</sup> s. av. n. è.) ». Dans : ARCELIN, P. *et al.* (ed.), p. 173-192.
- POLIGNAC, F. de (1984). *La Naissance de la cité grecque : cultes, espace et société VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles avant J.-C.* Paris : La Découverte.
- PY, M. (1989). « Région de Nîmes: Economie des oppida d'après les documents de fouilles ». *Courrier du CNRS* 73, p. 31-33.
- PY, M. (1990). *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*. Rome : École française de Rome.
- PY, M. (ed.) (1992). « Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses ». *Lattara* 5.
- PY, M. (1993). *Les Gaulois du Midi: De la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*. Paris : Hachette.
- PY, M. (1995). « Les Étrusques, les Grecs et la fondation de Lattes ». Dans : ARCELIN, P. *et al.* (ed.), p. 261-276.
- RANCOULE, G. (1994). « Carcassonne, la cité ». Dans : GUILAINE, J. *et al.* (ed.), p. 137.
- ROTH CONGÈS, A. (1997). « La fortune éphémère de Glanum: du religieux à l'économique ». *Gallia* 54, p. 157-202.
- SALOMON, M. (1996). « De la Via Héracléa à la Via Domitia ». *Archéologie en Languedoc* 20-22, p. 99-108.
- SAUVAGE, L. (1992). « Le sanctuaire protohistorique de la Fontaine de Nîmes, à la lumière des découvertes récentes ». *DAM* 15, p. 112-16.
- SAUVAGE, L. (1996). « La ville arécomique ». Dans : FICHES, J.-L., VEYRAC, A. (ed.), p. 146-147.
- SICARD, M. (1969). « Les rapports commerciaux le long de l'axe Aude-Garonne aux âges du Fer ». Dans : BATS, M. *et al.* (ed.) (1992), p. 431-444.
- SOLIER, Y. (1994). « Le comptoir maritime du Moulin ». Dans : GUILAINE, J. *et al.* (ed.) (1994), p. 184-186.
- SOLIER, Y., BARBOUTEAU, H. (1998). « Découverte de nouveaux plombs, inscrits en ibère, dans la région de Narbonne ». *RAN* 21, p. 61-94.
- TAFFANEL O. (1994). « Le Cayla et ses nécropoles ». Dans : GUILAINE, J. *et al.* (ed.), p. 172.
- TOYNBEE, A. J. (1967). « Introduction: cities in history ». Dans : TOYNBEE, A. J. (ed.). *Cities of Destiny*. Londres : Thames & Hudson, p. 11-28.
- WEBER, M. (1921/1958). *The City*. Glencoe, Illinois : The Free Press.